

Le CNG RECRUTE
UN(E) ADJOINT(E) A LA CHEFFE DU DEPARTEMENT DE GESTION DES
PRATICIENS HOSPITALIERS (F/H)
Catégorie de référence : A+
Poste ouvert aux fonctionnaires (détachement ou affectation)
ou aux contractuels

(Poste basé à Paris 15ème)

Le Centre national de gestion gère la carrière de plus de 62 000 praticiens hospitaliers, praticiens hospitalo-universitaires et directeurs de la fonction publique hospitalière.

Le CNG est au service de chaque professionnel qu'il recrute et accompagne. Il œuvre également en faveur des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Nous assumons 3 missions phares :

- **Recruter** : organisation des concours médicaux et administratifs nationaux ; gestion des autorisations nationales d'exercice des praticiens à diplômes étrangers,
- **Orienter** : de la nomination au départ en retraite ; conseil durant toute la carrière,
- **Soutenir** : accompagnement individuel et collectif des professionnels et des établissements dans leur gestion RH et le développement des compétences.

Aux côtés de nos partenaires, notre action contribue à favoriser l'épanouissement et le développement professionnel des praticiens hospitaliers et des directeurs de la fonction publique hospitalière, à renforcer l'attractivité de leurs métiers et à améliorer le fonctionnement des établissements au sein desquels ils travaillent.

LES MISSIONS ET LES ENJEUX DU DEPARTEMENT DE GESTION DES PRATICIENS HOSPITALIERS (DGPH)

Le DGPH compte 21 agents (10 de « type catégorie A », 11 de « type catégorie B ».) ainsi que 2 alternantes.

Le département de gestion des praticiens hospitaliers, sous la responsabilité de la cheffe de département et de son adjoint, assure :

- la gestion des praticiens hospitaliers (près de 53 000) pour l'ensemble des actes liés à leur carrière ;
- la gestion des personnels hospitalo-universitaires (près de 6 500) conjointement avec les services du Ministère chargé de l'enseignement supérieur, les universités et les CHU pour l'ensemble des actes de la carrière à l'exception des décisions relatives aux entrées et sorties de corps ;
- la gestion des contrats d'engagement de service public, proposés aux étudiants en santé de 2ème et 3ème cycles qui s'engagent à s'installer dans des zones sous denses démographiquement.

Le département de gestion des praticiens hospitaliers est organisé comme suit :

1° la gestion des praticiens hospitaliers est assurée par sept gestionnaires spécialisés pour les procédures les plus courantes : recueil des candidatures aux postes de PH, nomination, calcul de l'échelon d'entrée dans la carrière, positions statutaires tout au long de la carrière ;

2° la gestion des personnels hospitalo-universitaires et des contrats d'engagement de service public est assurée par deux gestionnaires spécialisés ;

Un chef de bureau coordonne ces activités de gestion.

Des fonctions transversales sont également en place :

3° Prévention, protection sociale, recherche d'affectation, insuffisance professionnelle, discipline :

Quatre juristes composent cette équipe dédiée :

- au suivi des situations individuelles complexes ;
- à la prise en charge des procédures spécifiques (recherche d'affectation, surnombre, conciliation et médiation) et médicales ;
- aux procédures disciplinaires et d'insuffisance professionnelle des praticiens hospitaliers : conseil de discipline présidé par un conseiller d'Etat et commission d'insuffisance professionnelle présidée par un inspecteur général des affaires sociales ;
- au secrétariat, en alternance avec le Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la juridiction disciplinaire des personnels enseignants et hospitaliers hospitalo-universitaires, présidée par un conseiller d'Etat.

4° Applications informatiques « métier » :

- Une cheffe de projet « métier » est responsable du SI et plus particulièrement des applications de gestion des praticiens hospitaliers et des hospitalo-universitaires (SIGMED et SIGHU) et de leur refonte à venir ;
- Un gestionnaire spécialisé pour les traitements de masse : avancements d'échelon, édition des arrêtés de nomination, suivis particuliers (avancements accélérés, calcul d'échelon après retour de disponibilité, interruption d'avancements...) ;
- Un chef de projet « métier » du projet national Logimedh à destination des ARS et des établissements ;

Ils interviennent en collaboration étroite avec le bureau des SI.

5° Missions transversales :

- Une chargée d'études juridiques effectue des missions transversales pour le département ;
- Une chargée de projet est dédiée à la préparation et à l'organisation des élections professionnelles des personnels médicaux de juin 2024 ; Une alternante en M2 droit de la santé intervient en appui.
- Une assistante et une alternante organisent et prennent en charge les missions de secrétariat du département.

Les enjeux du CNG sur lesquels le département de gestion des praticiens hospitaliers intervient particulièrement dans son domaine de compétences sont les suivants :

- Assurer la gestion administrative de la carrière des praticiens gérés (recrutement, mobilité, avancement, disciplinaire, retraite)
- mettre en œuvre et accompagner les réformes statutaires dans le champ des RH médicales hospitalières et hospitalo-universitaires ;
- poursuivre l'organisation et la dématérialisation des procédures les plus courantes et développer le pilotage des RH des corps gérés (évolutions/refonte de SIGMED et SIGHU, déploiement national en cours de LOGIMEDH, développement de la brique de business intelligence) ;
- contribuer à l'organisation de nouvelles modalités de gestion pour les CESP ;
- s'assurer du suivi des situations individuelles complexes en recourant lorsque cela est possible aux dispositifs de conciliation et de médiation ;
- poursuivre les actions d'information, d'échanges et d'appui auprès des partenaires (établissements, ARS) ;
- contribuer aux missions transversales dans le cadre des orientations fixées par la direction générale.
- préparer et organiser les élections professionnelles de juin 2024 aux commissions statutaires nationales et au conseil de discipline, en lien avec la DGOS et la Direction du numérique du Ministère de la santé ;

VOS MISSIONS

Sous l'autorité de la Cheffe de département, l'adjoint(e) :

- Assiste et supplée la cheffe de département en cas d'absence ;
- Apporte sa collaboration à l'animation et au pilotage de l'équipe par délégation de la cheffe de département ;
- Assure l'encadrement de proximité de la cellule en charge de la prévention, protection sociale, recherche d'affectation, discipline, insuffisance professionnelle et des chefs de projet Logimedh et élections professionnelles des personnels médicaux ;
- S'assure de la bonne organisation des instances pilotées par le DGPH et notamment des commissions statutaires nationales ;
- Réalise des supports thématiques et des webinaires à destination des établissements publics de santé et des agences régionales de santé ;
- Organise le plan de formation des agents du DGPH en lien, pour le périmètre qui le concerne, avec le chef du bureau des PH et des HU ;
- Est force de proposition sur tout processus structurant visant à autonomiser les ARS et les EPS, à garantir la sécurité juridique et le respect des délais dans tous les actes dont le DPH a la charge.
- Apporte sa contribution aux travaux de l'équipe de direction du CNG ;

VOTRE PROFIL

Profil :

- Administrateur de l'Etat, Directeur d'hôpital, Administrateur territorial, magistrat, IPASS

Niveau souhaité : Tout corps ou contractuel de niveau A+ (cadre supérieur)

Connaissances particulières :

- Goût marqué pour les affaires juridiques et la gestion des ressources humaines ;
- Expérience dans la gestion des contentieux publics ou expérience dans une direction des affaires médicales d'un EPS ;

Qualités personnelles recherchées, vous disposez de :

- Intérêt pour le domaine de la santé
- Sens du service public prononcé ;
- Sens du dialogue social
- Qualités d'analyse et de synthèse (écrit et oral) ;
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités ;
- Capacité de représentation ;
- Gestion des priorités, anticipation, sens de l'organisation ;
- Sens du contact humain et aptitude au travail en équipe ;
- Disponibilité ;
- Discrétion professionnelle.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2024.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous transmettre votre candidature (CV + Lettre de motivation) à l'adresse suivante :

cng-recrutement@sante.gouv.fr + severine.masson@sante.gouv.fr sous la référence : **DGPH-Adjoint au chef de département**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Séverine MASSON, cheffe de département severine.masson@sante.gouv.fr

Localisation : Immeuble le Ponant – B – 21, rue Leblanc – 75737 Paris Cedex 15

Accessibilité : Balard (Ligne 8), RER C : Pont du Garigliano - Hôpital Européen Georges Pompidou - TRAM : Pont du Garigliano